

Département des Pyrénées-Orientales



La fréquentation touristique et excursionniste

Septembre et octobre 2025

Bulletin bimestriel
Exploitation des données Flux Vision Tourisme

Le bulletin d'information bimestriel

Ce bulletin d'information présente les résultats de l'exploitation des données issues du dispositif Flux Vision Tourisme développé par Orange en collaboration avec l'association nationale des Agences de Développement Touristique.

Ces informations sont produites à partir des traces laissées par les utilisateurs de téléphones mobiles sur le réseau Orange, données redressées et corrigées par l'opérateur afin de fournir des statistiques relatives à l'ensemble des personnes présentes sur le territoire observé.

Comme pour toutes autres estimations ces éléments doivent être considérés avec précaution et rapprochés des autres informations disponibles sur l'activité touristique du territoire. Les résultats sont logiquement conditionnés par les partis-pris de méthode et les définitions retenus dans le cadre du dispositif Flux Vision Tourisme que nous recommandons donc de prendre en compte.

Les principaux points de vigilance sont présentés en annexe.

Données : Flux Vision Tourisme / ADT des Pyrénées-Orientales

Exploitation des données, bulletin : Eric Maurence. EMC

Contacts : • ADT : amandine.brea@adt66.com | p.anglade@adt66.com | 04 68 51 52 64
• EMC : eric.maurence@gmail.com | 04 68 51 11 51 | 06 86 40 15 33

Sommaire interactif

Vous pouvez accéder à une page en cliquant sur son intitulé.

Pour revenir au sommaire, utilisez le renvoi présent sur toutes les pages en haut à droite



Pages

- | | |
|----|---|
| 4 | Partis-pris retenus pour la présentation des résultats |
| 6 | <i>En préalable : les périodes potentiellement non ouvertes</i> |
| 7 | A La fréquentation durant la journée (de 6h à minuit) |
| 8 | 1. Le nombre moyen de visiteurs par jour |
| 9 | 2. Le nombre moyen de visiteurs français par jour |
| 10 | 3. Le nombre moyen de visiteurs étrangers par jour |
| 11 | 4. Le nombre total de journées-visiteurs par mois et pour les deux mois
↳ Fréquentation totale Fréquentation française Fréquentation étrangère |
| 12 | 5. Les jours de début et de fin de séjour |
| 12 | 6. Les maximums et minimums de fréquentation |
| 12 | 7. L'intensité de fréquentation par type de journée |
| 13 | B La fréquentation nocturne (de minuit à 6h) |
| 14 | 1. Le nombre moyen de nuitées par jour |
| 14 | 2. Le nombre total de nuitées par mois et pour les deux mois |
| 15 | 3. Les nuitées françaises (par jour et totales) |
| 16 | 4. Les nuitées étrangères (par jour et totales) |
| 17 | C La provenance des touristes et des excursionnistes extra-départementaux |
| 18 | 1. Les régions de provenance des visiteurs français |
| 19 | 2. Les départements de provenance des visiteurs français |
| 20 | 3. Les pays de provenance des visiteurs étrangers |
| 21 | D La mobilité des visiteurs et des habitants |
| 22 | Informations préalables sur les données de mobilité |
| 23 | 1. La destination des déplacements à la journée des touristes du territoire |
| 24 | 2. La destination des déplacements à la journée des habitants du territoire |
| 25 | Annexes |
| 26 | Éléments à prendre en compte lors de la lecture des résultats |
| 28 | Définitions |
| 29 | Les groupes de communes (mobilité) |

Partis-pris retenus pour la présentation des résultats

Une information détaillée

Plutôt que de globaliser les analyses ou de les polariser sur certaines catégories de visiteurs nous avons pris le parti de communiquer des données détaillées afin de permettre de fournir la vision la plus complète possible de la fréquentation, d'optimiser la pertinence des rapprochements avec les autres données disponibles sur le territoire et de rendre possible, le cas échéant, la correction de certaines estimations. En outre, certaines informations relatives à la fréquentation peuvent s'avérer utiles dans le cadre de réflexion portant sur d'autres aspects que le tourisme comme la mobilité ou la sécurité.

Plusieurs niveaux de détail sont ainsi proposés :

- **Un détail par catégorie de visiteurs.**

Le dispositif Flux Vision Tourisme fournit des données de fréquentation au niveau de plusieurs catégories de visiteurs, notamment deux types de touristes et deux types d'excursionnistes selon que la présence des individus sur le territoire est **occasionnelle** ou **récurrente** (voir présentation en annexe). Nous avons maintenu ce niveau de détail pour la quasi-totalité des résultats relatifs au volumes de fréquentation (parties A, B et C). Il résulte de ce parti-pris un document plus riche en informations et en niveaux d'analyse, mais aussi en apparence plus complexe.

Noms donnés aux différentes catégories de visiteurs dans le dispositif Flux Vision Tourisme

Modalités de présence	Présence occasionnelle	Présence fréquente
Présence en séjour (au moins une nuit sur le territoire)	« Touristes »	« Habituellement présents »
Présence à la journée (pas de nuit sur le territoire)	« Excursionnistes »	« Excursionnistes récurrents »

Dans le cadre d'une exploitation centrée sur le tourisme il est possible de se concentrer sur les visiteurs les plus représentatifs de la fréquentation touristique à savoir ceux présents de manière occasionnelle. Ces deux catégories, les « **touristes** » et les « **excursionnistes** », sont mises en évidence par des couleurs spécifiques et signalées par des étoiles dans les tableaux.

- **Un détail par provenance : Français / Étrangers**

Compte tenu des multiples différences entre les deux populations (attentes, comportements, périodes de présence, retombées économiques...) il est important de disposer des données sur les volumes et modalités de présence **propres à chacune d'entre elles**. En outre, comme il l'est détaillé en annexe dans les précautions à prendre lors de la prise en compte des données Flux Vision Tourisme, il est fréquent que le dispositif surestime l'importance de la fréquentation étrangère. Il convient donc de disposer du détail pour apprécier la présence de ces éventuelles surestimations et être en mesure de les corriger.

Des volumes de fréquentation totaux et par jour

Pour la plupart des indicateurs relatifs aux volumes de visiteurs nous avons communiqué les résultats à deux niveaux : [le volume total](#) (par mois ou pour les deux mois) et le [volume moyen par jour](#).

Le dispositif Flux Vision Tourisme ne communiquant pas de données sur le nombre de visiteurs (elles portent sur le nombre de nuitées ou de journées-visiteurs), la communication d'un nombre de visiteurs par jour permet de comparer le niveau de fréquentation à celui de la [population locale](#), rappelé à l'aplomb des résultats.

Une comparaison avec l'année précédente

Contrairement à la précédente version du bulletin, les évolutions de la fréquentation par rapport à l'année précédente sont maintenant indiquées. Dans les tableaux de résultats les évolutions positives sont mentionnées en vert et les évolutions négatives en rouge. Compte tenu de la marge d'erreur inhérente à toute évaluation reposant sur des protocoles d'extrapolation, les évolutions inférieures à 1% sont mentionnées en grisé car non significatives.

Les évolutions par rapport à n-1 sont exprimées en [pourcentages](#) dans les tableaux présentant les [nombres moyens de visiteurs par jour](#) et en [volume](#) dans ceux portant sur les [totaux par mois ou par bimestre](#).

Les évolutions avec l'année précédente sont également indiquées dans les courbes de fréquentation journalière (en pointillé gris). Afin de mieux visualiser les évolutions entre les deux années, [les courbes ont été calées au niveau des week-ends](#).

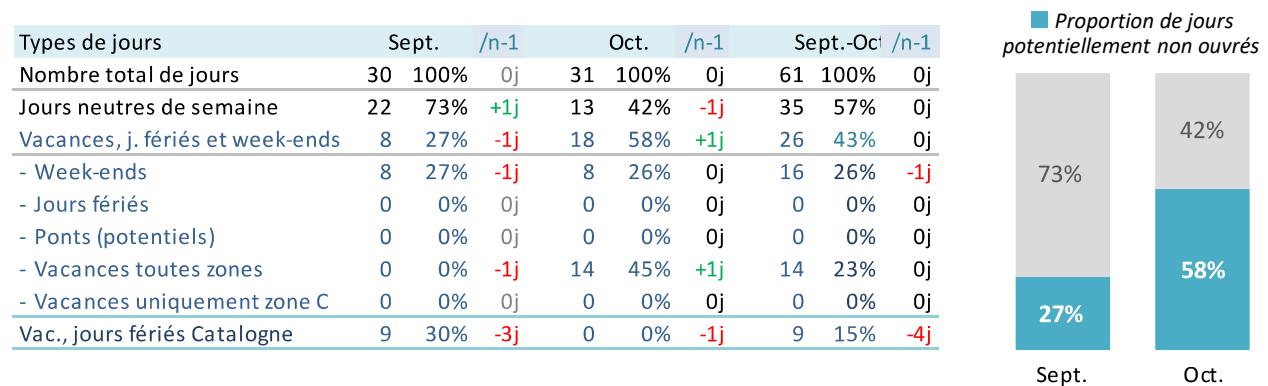
En préalable : les périodes potentiellement non ouvrées

Le fait que les visiteurs potentiels d'un territoire disposent de temps pour se déplacer, voir des proches ou pratiquer des activités culturelles, sportives ou récréatives est l'un des principaux éléments qui conditionnent la présence et l'ampleur de sa fréquentation touristique. Il est ainsi important de prendre en compte la présence de **périodes non ouvrées** lors de l'analyse de la fréquentation et du suivi de son évolution d'une année sur l'autre.

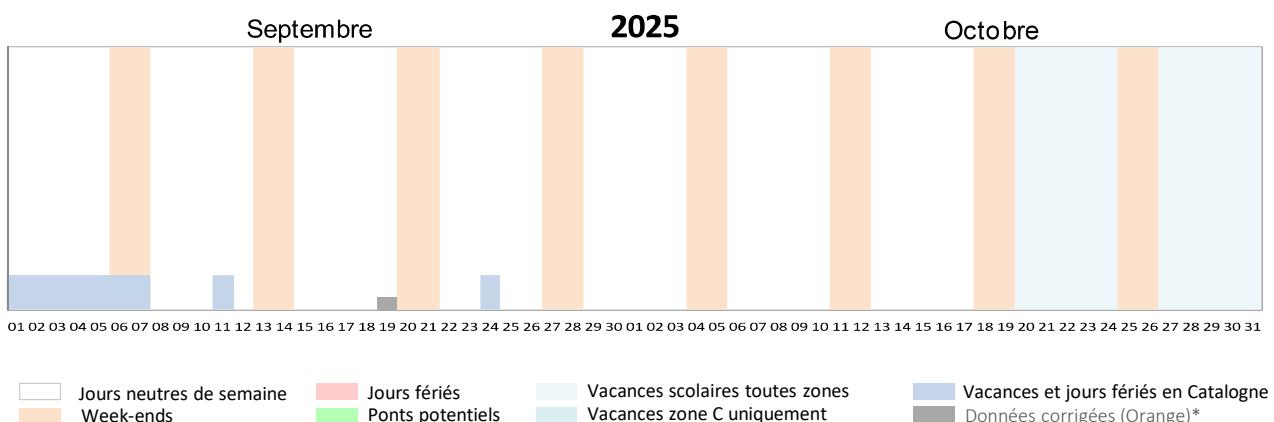
Quatre types de jours **non ouvrés** (ou potentiellement non ouvrés) sont pris en compte : les **week-ends**, les **jours fériés**, les **ponts** (lien entre un jour férié en cœur de semaine et les week-ends précédents ou suivants) et les **vacances scolaires**. Compte tenu de l'importance de la fréquentation espagnole dans le département, les **périodes non ouvrées en Espagne (Catalogne)**, vacances ou jours fériés, sont également mentionnées.

Le tableau ci-dessous les reprend pour chaque mois et pour l'ensemble du bimestre. Il rappelle également les évolutions de la configuration avec l'année précédente.

35 jours de semaine neutres (57,4%) pour 26 jours potentiellement non ouvrés (42,6%)



Les jours potentiellement non ouvrés sont indiqués dans la plupart des graphiques pour faciliter l'interprétation des niveaux de fréquentation. Ils sont rappelés selon le code couleur suivant :



*Jours pour lesquels Orange indique avoir procédé à la correction de données à la suite de problèmes de captation.

A

LA FRÉQUENTATION DURANT LA JOURNÉE

Présence entre 6h00 et minuit

Le dispositif Flux Vision Tourisme communique des données de fréquentation relatives à deux périodes de la journée : la présence [en journée](#) (de 6h du matin à minuit) et la présence durant [la nuit](#) (de minuit à 6 heures).

Sont présentées ci-après les données relatives aux visiteurs vus sur le territoire durant la journée. Elles permettent notamment d'analyser la fréquentation excursionniste (présente uniquement à la journée, sans nuit passée sur le territoire).

Compte tenu de la **durée** et de la **fréquence** de leur présence sur le territoire, les visiteurs sont classés en quatre catégories dans le dispositif Flux Vision Tourisme.

Deux catégories de « dormants » (avec nuitée sur le territoire) :

- Les « **touristes** » au sens strict : personnes présentes occasionnellement pour une durée limitée.
- Les « **habituellement présents** », visiteurs séjournant fréquemment sur le territoire.

Deux catégories de personnes présentes uniquement quelques heures dans la journée sans nuit sur place :

- Les « **excursionnistes** » au sens strict : visiteurs venant occasionnellement sur le territoire à la journée.
- Les « **excursionnistes récurrents** » : visiteurs présents souvent à la journée (domicile-travail...).

Du fait de leur présence occasionnelle sur le territoire les catégories **touristes** et **excursionnistes** sont les plus représentatives du phénomène touristique. Elles sont mises en évidence en couleur dans les tableaux de résultats.

1

Le nombre moyen de visiteurs par jour

Personnes présentes sur le territoire au moins 2 heures dans la journée entre 6 h et minuit

Le nombre moyen de personnes par jour est un indicateur intéressant permettant de rapprocher les volumes de fréquentation du nombre d'habitants du territoire.

Taille de la population : 492 960 habitants

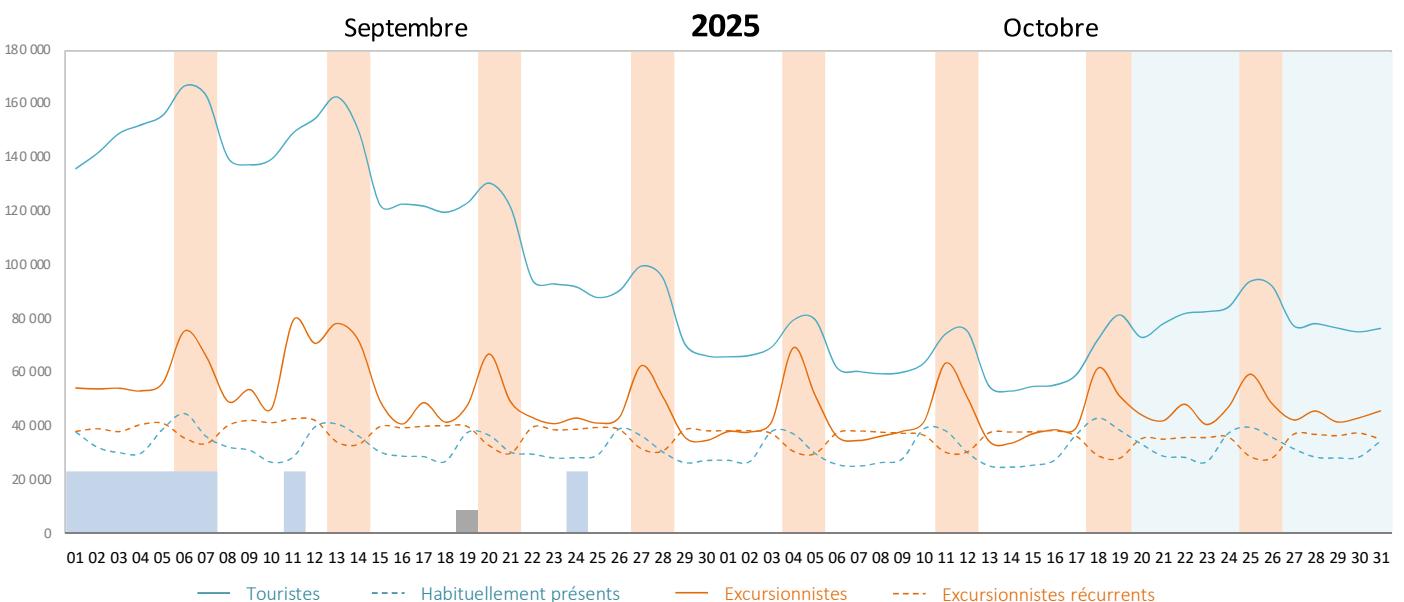
214 900 visiteurs en moyenne par jour sur les deux mois

97 850 **touristes**. 129 730 personnes **en séjour** en comptant les **habituellement présents**

48 720 **excursionnistes**. 85 170 visiteurs **à la journée** avec les **excursionnistes récurrents**

Nombre moyen de visiteurs par jour

Nb moyen de personnes / jour	Sept.	/n-1	Oct.	/n-1	Sept.-Oct.	/n-1	
Présence en séjour	157 680	-3,6%	102 690	-4,1%	129 730	-3,8%	
★ Touristes (sens commun)	125 170	-4,3%	71 420	-7,8%	97 850	-5,7%	➡
Habituellement présents	32 510	-0,6%	31 270	+5,6%	31 880	+2,4%	➡
Présence à la journée	91 110	-2,0%	79 420	+2,2%	85 170	-0,0%	
★ Excursionnistes	53 210	-3,0%	44 370	+2,6%	48 720	-0,5%	➡
Excursionnistes récurrents	37 900	-0,6%	35 050	+1,8%	36 450	+0,5%	➡
Ensemble hors transit	248 790	-3,0%	182 110	-1,4%	214 900	-2,3%	
★ Touristes + Excursionnistes	178 380	-3,9%	115 790	-4,1%	146 570	-4,0%	
Personnes en transit (<2 h)	217 560	-16,4%	207 860	-7,9%	212 630	-12,4%	
<i>Ensemble des visiteurs : français et étrangers, intra et extra-départementaux</i>							
							Sept.
							Oct.



2

Le nombre moyen de visiteurs français par jour

Personnes présentes sur le territoire au moins 2 heures dans la journée entre 6 h et minuit

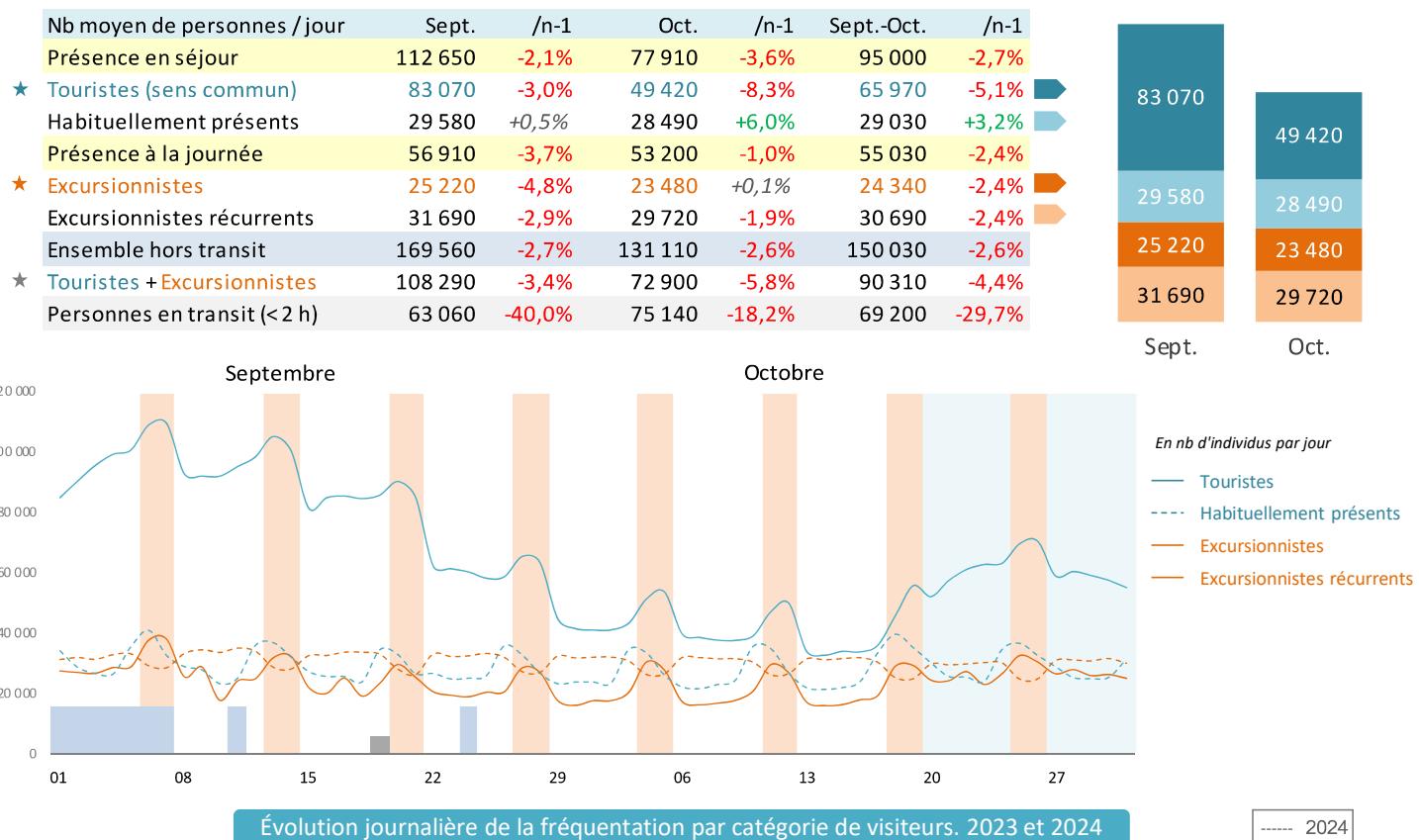
Rappel : taille de la population : 492 960 habitants

Visiteurs français provenant du reste du département ou d'autres départements

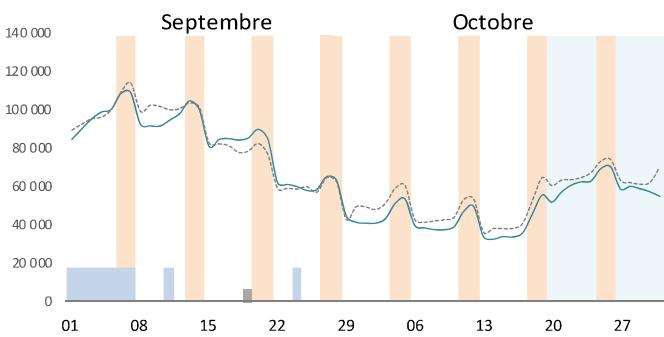
150 030 visiteurs en moyenne par jour sur les deux mois

65 970 touristes. 95 000 personnes en séjour en comptant les habituellement présents

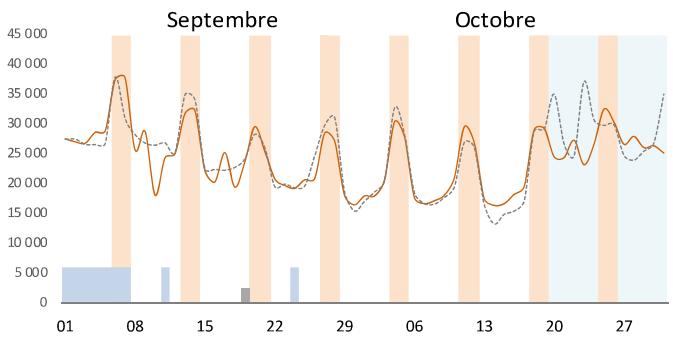
24 340 excursionnistes. 55 030 visiteurs à la journée avec les excursionnistes récurrents



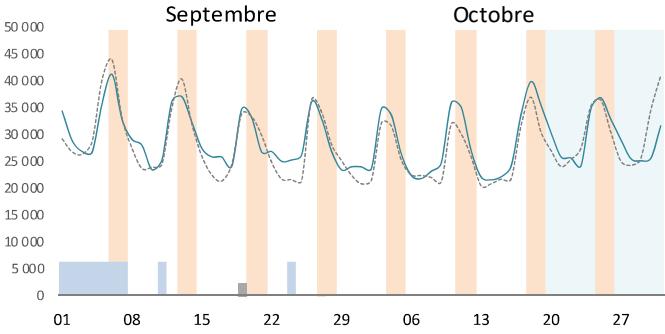
Touristes (présence occasionnelle)



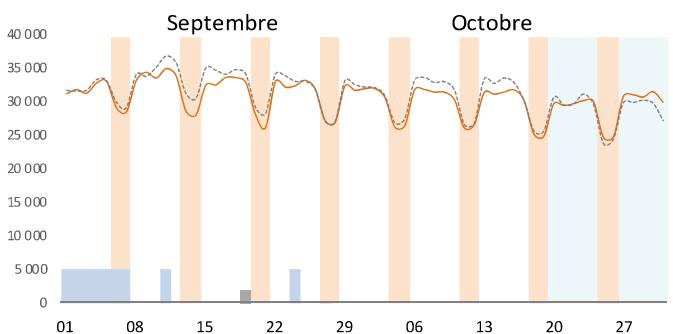
Excursionnistes (présence occasionnelle)



Habituellement présents (présence fréquente)



Excursionnistes récurrents (présence fréquente)



3

Le nombre moyen de visiteurs étrangers par jour

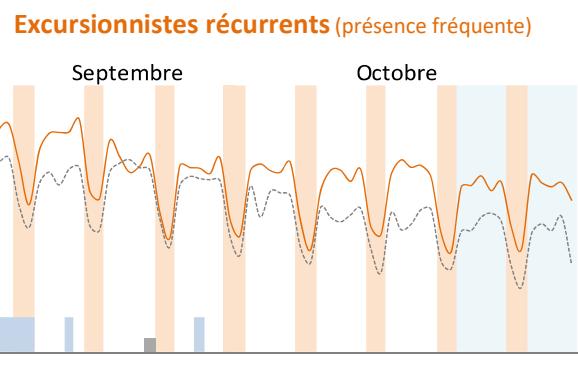
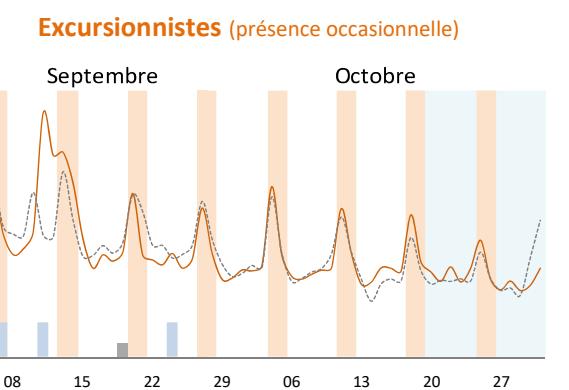
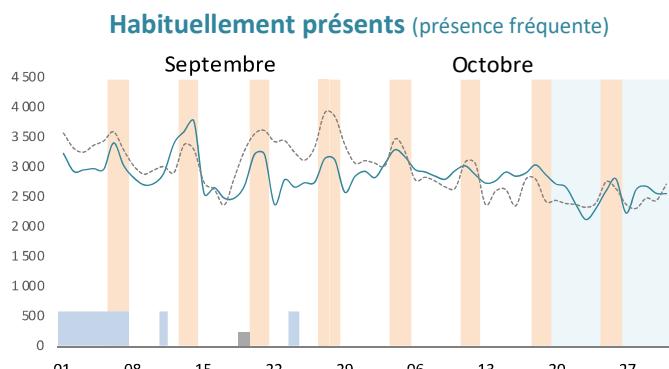
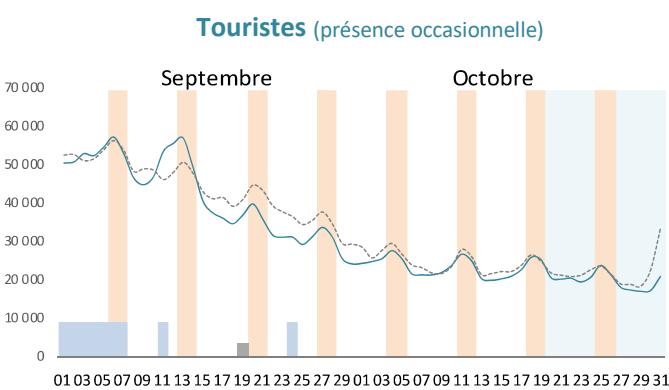
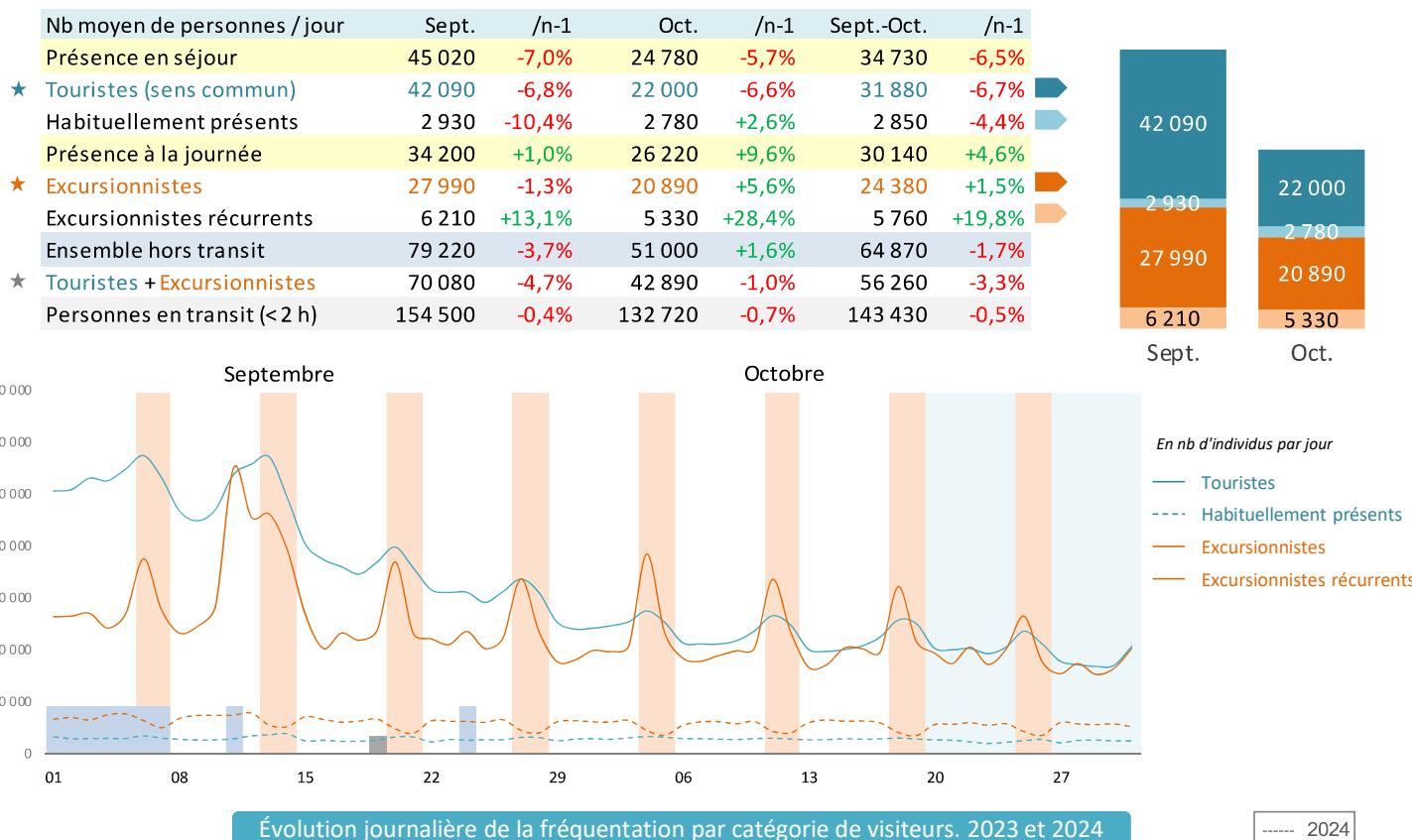
Personnes présentes sur le territoire au moins 2 heures dans la journée entre 6 h et minuit

Rappel : taille de la population : 492 960 habitants

64 870 visiteurs en moyenne par jour sur les deux mois

31 880 touristes. 34 730 personnes en séjour en comptant les habituellement présents

24 380 excursionnistes. 30 140 visiteurs à la journée avec les excursionnistes récurrents



4

Le nombre total de journées-visiteurs

Personnes présentes sur le territoire au moins 2 heures dans la journée entre 6 h et minuit

Le dispositif Flux Vision Tourisme ne communique pas de données de fréquentation en visiteurs uniques. L'indicateur retenu ici pour rendre compte du volume global de présence est ainsi la somme des personnes comptabilisées chaque jour, en d'autres termes, le nombre total de journées-visiteurs (ou de "journées de présence") durant la période. Les pourcentages d'évolution ainsi que les courbes d'évolution de la fréquentation au cours des deux mois sont identiques aux précédents. Ils ne sont pas repris ici.

► Fréquentation totale (français + étrangers)

13 108 880 journées-visiteurs sur les deux mois.

5 968 910 journées générées par les touristes. 7 913 420 en comptant les habituellement présents

2 971 860 journées-excursionnistes. 5 195 460 avec les excursionnistes récurrents

Nb de journées-visiteurs	Septembre	2025-2024	Octobre	2025-2024	Sept.-Oct.	2025-2024
Présence en séjour	4 730 200	-174 840	3 183 220	-136 080	7 913 420	-310 910
★ Touristes (sens commun)	3 754 980	-169 240	2 213 930	-187 860	5 968 910	-357 100
Habituellement présents	975 220	-5 600	969 290	+51 780	1 944 510	+46 190
Présence à la journée	2 733 390	-55 850	2 462 070	+53 860	5 195 460	-1 990
★ Excursionnistes	1 596 360	-49 050	1 375 500	+35 020	2 971 860	-14 030
Excursionnistes récurrents	1 137 030	-6 800	1 086 570	+18 840	2 223 600	+12 040
Ensemble hors transit	7 463 590	-230 690	5 645 290	-82 220	13 108 880	-312 900
★ Touristes + Excursionnistes	5 351 340	-218 290	3 589 430	-152 840	8 940 770	-371 130
Personnes en transit (<2 h)	6 526 850	-1 277 490	6 443 700	-549 650	12 970 550	-1 827 140

► Fréquentation française



9 151 350 journées-visiteurs sur les deux mois.

4 024 180 journées générées par les touristes. 5 794 840 en comptant les habituellement présents

1 484 510 journées-excursionnistes. 3 356 510 avec les excursionnistes récurrents

Nb de journées-visiteurs	Septembre	2025-2024	Octobre	2025-2024	Sept.-Oct.	2025-2024
Présence en séjour	3 379 650	-72 970	2 415 180	-89 680	5 794 840	-162 650
★ Touristes (sens commun)	2 492 240	-77 670	1 531 930	-139 400	4 024 180	-217 060
Habituellement présents	887 410	+4 700	883 250	+49 720	1 770 660	+54 410
Présence à la journée	1 707 380	-66 020	1 649 130	-17 280	3 356 510	-83 310
★ Excursionnistes	756 610	-37 690	727 900	+710	1 484 510	-36 980
Excursionnistes récurrents	950 770	-28 330	921 230	-17 990	1 872 000	-46 330
Ensemble hors transit	5 087 030	-138 990	4 064 310	-106 960	9 151 350	-245 960
★ Touristes + Excursionnistes	3 248 850	-115 360	2 259 830	-138 690	5 508 690	-254 040
Personnes en transit (<2 h)	1 891 880	-1 259 740	2 329 470	-519 220	4 221 350	-1 778 960

► Fréquentation étrangère



3 957 530 journées-visiteurs sur les deux mois.

1 944 730 journées générées par les touristes. 2 118 580 en comptant les habituellement présents

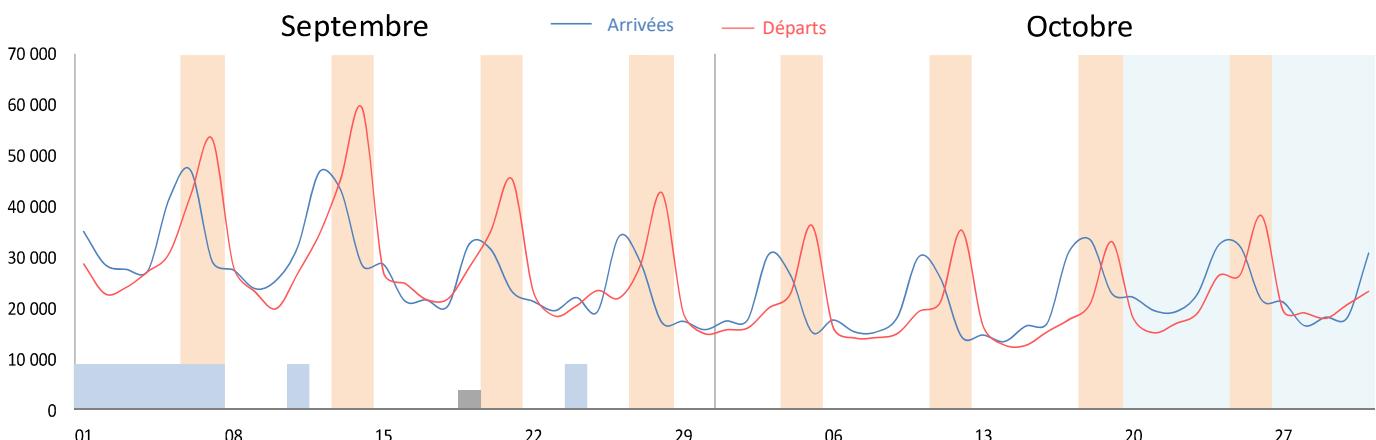
1 487 350 journées-excursionnistes. 1 838 950 avec les excursionnistes récurrents

Nb de journées-visiteurs	Septembre	2025-2024	Octobre	2025-2024	Sept.-Oct.	2025-2024
Présence en séjour	1 350 550	-101 870	768 030	-46 400	2 118 580	-148 270
★ Touristes (sens commun)	1 262 740	-91 570	681 990	-48 470	1 944 730	-140 040
Habituellement présents	87 810	-10 300	86 040	+2 070	173 850	-8 230
Présence à la journée	1 026 010	+10 170	812 940	+71 140	1 838 950	+81 310
★ Excursionnistes	839 750	-11 360	647 600	+34 310	1 487 350	+22 950
Excursionnistes récurrents	186 260	+21 530	165 340	+36 830	351 600	+58 360
Ensemble hors transit	2 376 560	-91 700	1 580 970	+24 740	3 957 530	-66 960
★ Touristes + Excursionnistes	2 102 490	-102 930	1 329 590	-14 160	3 432 080	-117 090
Personnes en transit (<2 h)	4 634 970	-17 750	4 114 230	-30 430	8 749 200	-48 180

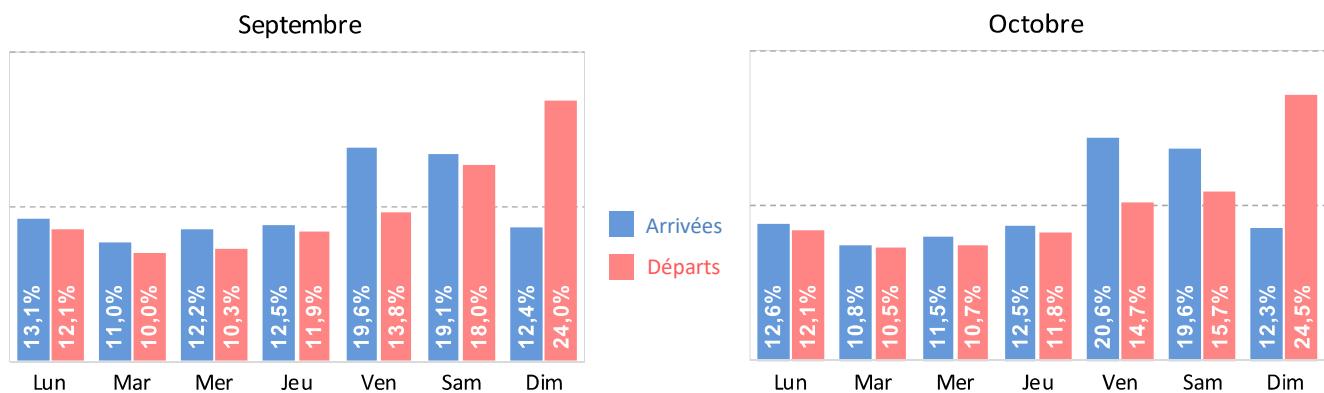
5

Les jours de début et de fin de séjour

Le graphique permet de visualiser le rythme des arrivées et des départs des visiteurs en séjour durant les deux mois. Les données concernent ici sur les **touristes** (provenant du département, du reste de la France ou de l'étranger).



Proportion d'arrivées et de départs par jour de semaine



6

Les maximums et minimums de fréquentation

	Septembre		Octobre	
	Min	Max	Min	Max
★ Touristes	mar 30	sam 06	mar 14	sam 25
	66 080	167 190	52 930	93 880
★ Excursionnistes	mar 30	jeu 11	mar 14	sam 04
	34 370	79 530	33 350	69 090

Sont récapitulées dans le tableau ci-contre, pour chaque mois, les dates auxquelles la présence des "touristes" et des "excursionnistes" (au sens Flux Vision Tourisme) a été **la plus faible** (min) et **la plus élevée** (max).
En nombre de journées de présence.

7

L'intensité de fréquentation par type de journée

	Septembre		Octobre	
	Touristes	Excurs.	Touristes	Excurs.
Jours de semaine neutres (base)	1,00	1,00	1,00	1,00
Jours de semaine vacances	aucun	aucun	x1,30	x1,18
Week-ends neutres	x1,13	x1,33	x1,28	x1,57
Week-ends vacances	aucun	aucun	x1,41	x1,48

Jours neutres : jours hors week-ends, vacances, ponts et jours fériés

Catégories retenues : les "touristes" et les "excursionnistes" (au sens strict)

Les **coefficients multiplicateurs** rendent compte de l'ampleur de l'augmentation ou de la diminution de la fréquentation durant les périodes non ouvertes. La base de référence est le niveau moyen de fréquentation durant les jours de semaine "neutres", du lundi au vendredi, hors vacances, ponts ou jours fériés.

B

LA FRÉQUENTATION NOCTURNE. *Les nuitées*

Présence entre 00h00 et 6H00

Les données relatives à la fréquentation nocturne portent sur les individus vus sur le territoire **plus de deux heures entre minuit et 6 heures** (et pas plus de temps ailleurs). Elles ne font ainsi référence qu'à deux des quatre catégories de visiteurs présentées précédemment :

- Les « **touristes** » au sens strict : personnes présentes occasionnellement et pour une durée limitée.

- Les « **habituellement présents** », visiteurs séjournant fréquemment sur le territoire.

Les personnes ayant été vues moins de deux heures entre minuit et 6h sont classées en « **transit nocturne** ».

1

Le nombre moyen de nuitées par jour

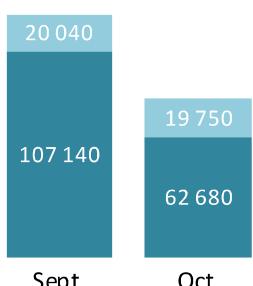
Rappel : taille de la population : 492 960 habitants

84 550 nuitées générées en moyenne par jour par les **touristes** sur les deux mois

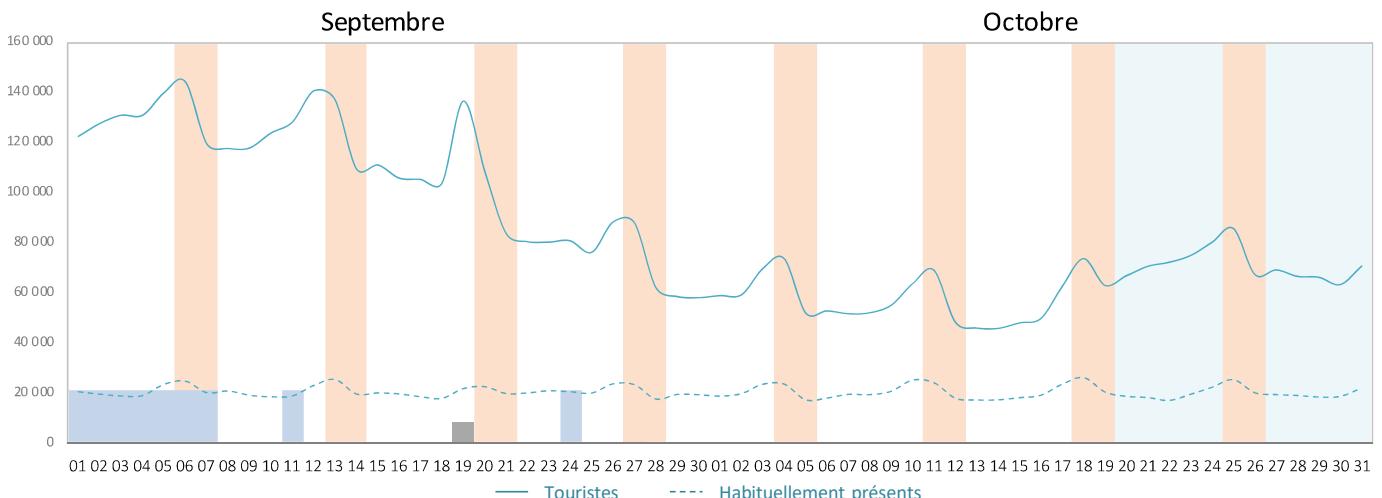
104 440 en comptant les **habituellement présents**

Nb moyen de nuitées par jour	Sept.	/n-1	Oct.	/n-1	Sept.-Oct.	/n-1
★ Touristes (sens commun)	107 140	-1,9%	62 680	-8,3%	84 550	-4,4%
Habituellement présents	20 040	+0,1%	19 750	+8,5%	19 890	+4,1%
Ensemble hors transit	127 170	-1,6%	82 440	-4,7%	104 440	-2,9%
Transit nocturne (<2 h)	33 940	+0,6%	29 110	+1,9%	31 490	+1,2%

Ensemble des visiteurs : français et étrangers, intra et extra-départementaux



Évolution journalière du nombre de nuitées



2

Le nombre total de nuitées par mois et pour les deux mois

5 157 310 nuitées générées par les **touristes** sur les deux mois

6 370 730 en comptant les **habituellement présents**

Nb total de nuitées	Septembre	2025-2024	Octobre	2025-2024	Sept.-Oct.	2025-2024
★ Touristes (sens commun)	3 214 100	-63 480	1 943 210	-174 870	5 157 310	-238 350
Habituellement présents	601 080	+440	612 350	+47 830	1 213 430	+48 270
Ensemble hors transit	3 815 180	-63 040	2 555 560	-127 040	6 370 740	-190 080
Transit nocturne (<2 h)	1 018 290	+5 650	902 560	+16 690	1 920 850	+22 340

A noter : sur une même période le nombre de nuitées générées par les touristes est inférieur au nombre de journées de visite qui leur sont attribuées. Cela provient du fait qu'au niveau de la fréquentation en journée sont considérés comme touristes les individus ayant passé sur le territoire la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures) et/ou celle du jour qui suit. Dans le cas de la fréquentation nocturne seules les personnes ayant passé la nuit du jour considéré sont considérées comme des touristes.

3 Les nuitées françaises

→ Nombre moyen de nuitées françaises par jour

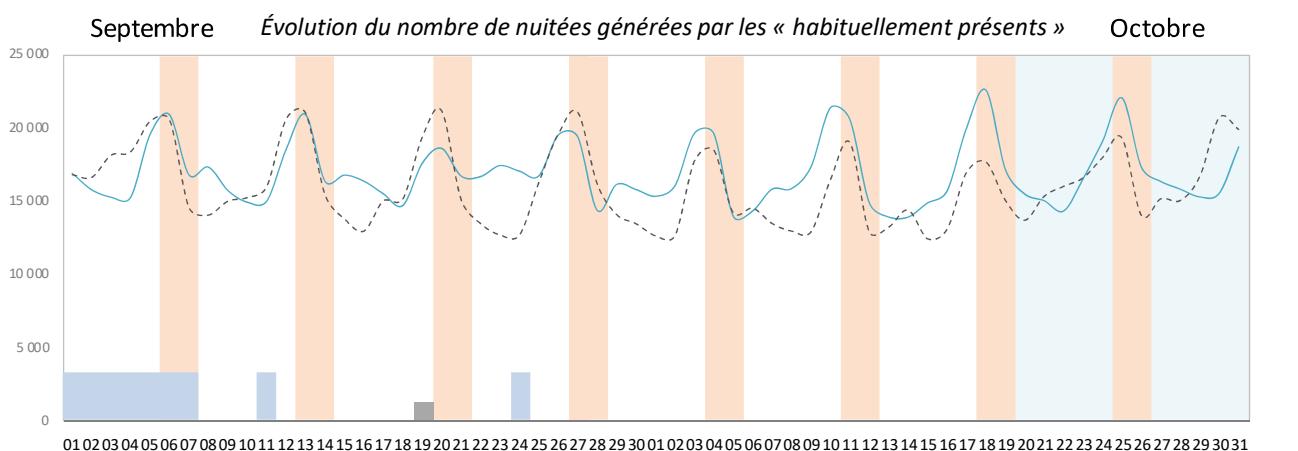
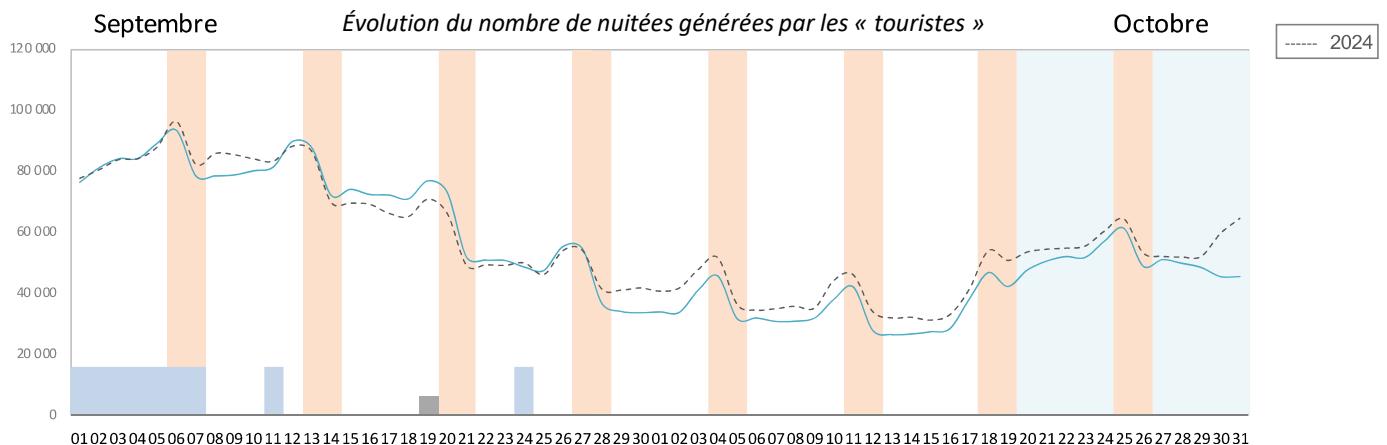
Rappel : taille de la population : 492 960 habitants

54 480 nuitées générées en moyenne par jour par les touristes sur les deux mois

71 400 en comptant les habituellement présents

Nb moyen de nuitées par jour	Sept.	/n-1	Oct.	/n-1	Sept.-Oct.	/n-1	
★ Touristes (sens commun)	68 600	-1,8%	40 820	-10,3%	54 480	-5,3%	
Habituellement présents	16 940	+1,7%	16 910	+9,9%	16 920	+5,7%	
Ensemble hors transit	85 540	-1,2%	57 720	-5,2%	71 400	-2,9%	
Transit nocturne (< 2 h)	25 720	+1,0%	22 380	+1,9%	24 020	+1,4%	
<i>Ensemble des visiteurs français, intra et extra-départementaux</i>							
	16 940		16 910		16 940		
	68 600		40 820		68 600		
	Sept.		Oct.		Sept.		

Ensemble des visiteurs français, intra et extra-départementaux



→ Nombre total de nuitées françaises

3 323 340 nuitées générées par les touristes sur les deux mois

4 355 680 en comptant les habituellement présents

Nb total de nuitées françaises	Septembre	2025-2024	Octobre	2025-2024	Sept.-Oct.	2025-2024
★ Touristes (sens commun)	2 058 000	-38 740	1 265 340	-145 880	3 323 340	-184 620
Habituellement présents	508 250	+8 300	524 090	+47 140	1 032 340	+55 440
Ensemble hors transit	2 566 250	-30 440	1 789 430	-98 740	4 355 680	-129 180
Transit nocturne (< 2 h)	771 680	+7 540	693 670	+12 700	1 465 350	+20 240

Ensemble des visiteurs français, intra et extra-départementaux

4 Les nuitées étrangères

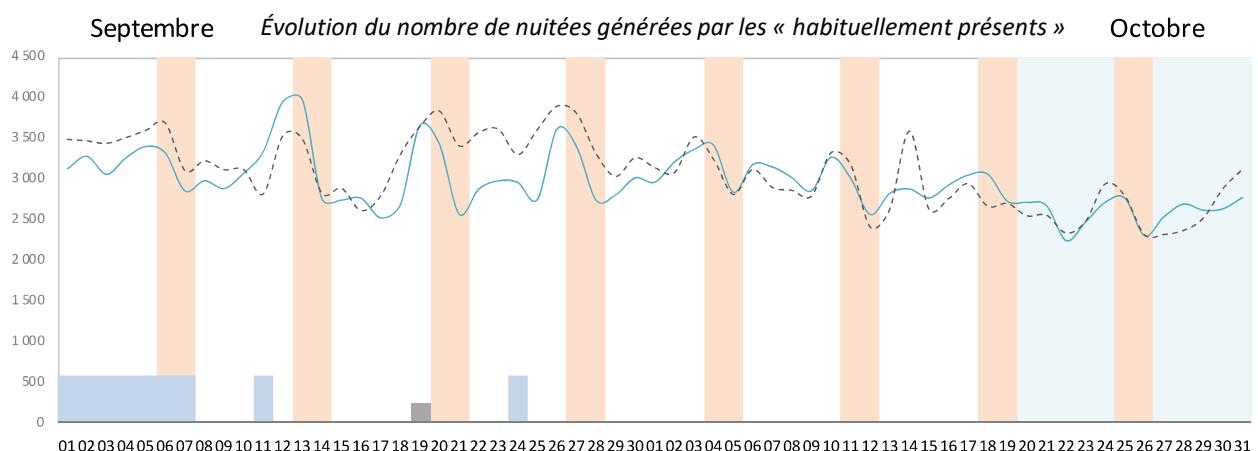
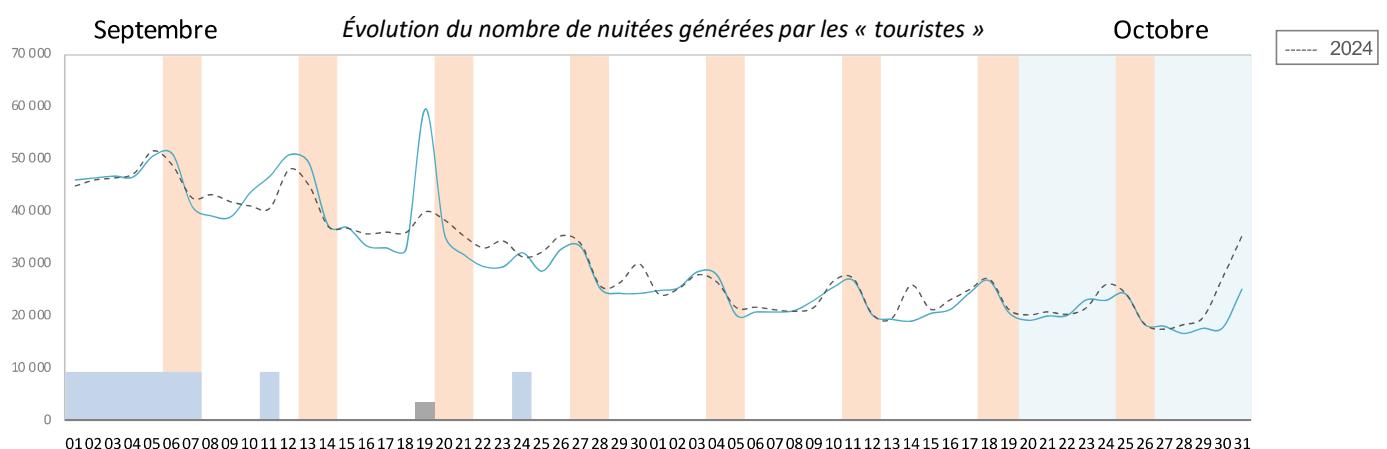
→ Nombre moyen de nuitées étrangères par jour

Rappel : taille de la population : 492 960 habitants

30 060 nuitées générées en moyenne par jour par les touristes sur les deux mois

33 030 en comptant les habituellement présents

Nb moyen de nuitées par jour	Sept.	/n-1	Oct.	/n-1	Sept.-Oct.	/n-1		
★ Touristes (sens commun)	38 540	-2,1%	21 870	-4,1%	30 060	-2,8%		38 540
Habituellement présents	3 090	-7,8%	2 850	+0,8%	2 970	-3,8%		
Ensemble hors transit	41 630	-2,5%	24 710	-3,6%	33 030	-2,9%		
Transit nocturne (<2 h)	8 220	-0,8%	6 740	+1,9%	7 470	+0,5%		



→ Nombre total de nuitées étrangères

1 833 960 nuitées générées par les touristes étrangers sur les deux mois

2 015 040 en comptant les **habituellement présents**

Nb total de nuitées étrangères	Septembre	2025-2024	Octobre	2025-2024	Sept.-Oct.	2025-2024
★ Touristes (sens commun)	1 156 100	-24 740	677 860	-29 000	1 833 960	-53 740
Habituellement présents	92 820	-7 870	88 260	+690	181 080	-7 180
Ensemble hors transit	1 248 920	-32 610	766 120	-28 310	2 015 040	-60 920
Transit nocturne (<2 h)	246 610	-1 890	208 880	+3 980	455 490	+2 090

C

LA PROVENANCE DES VISITEURS

Présence entre 00h00 et 6H00

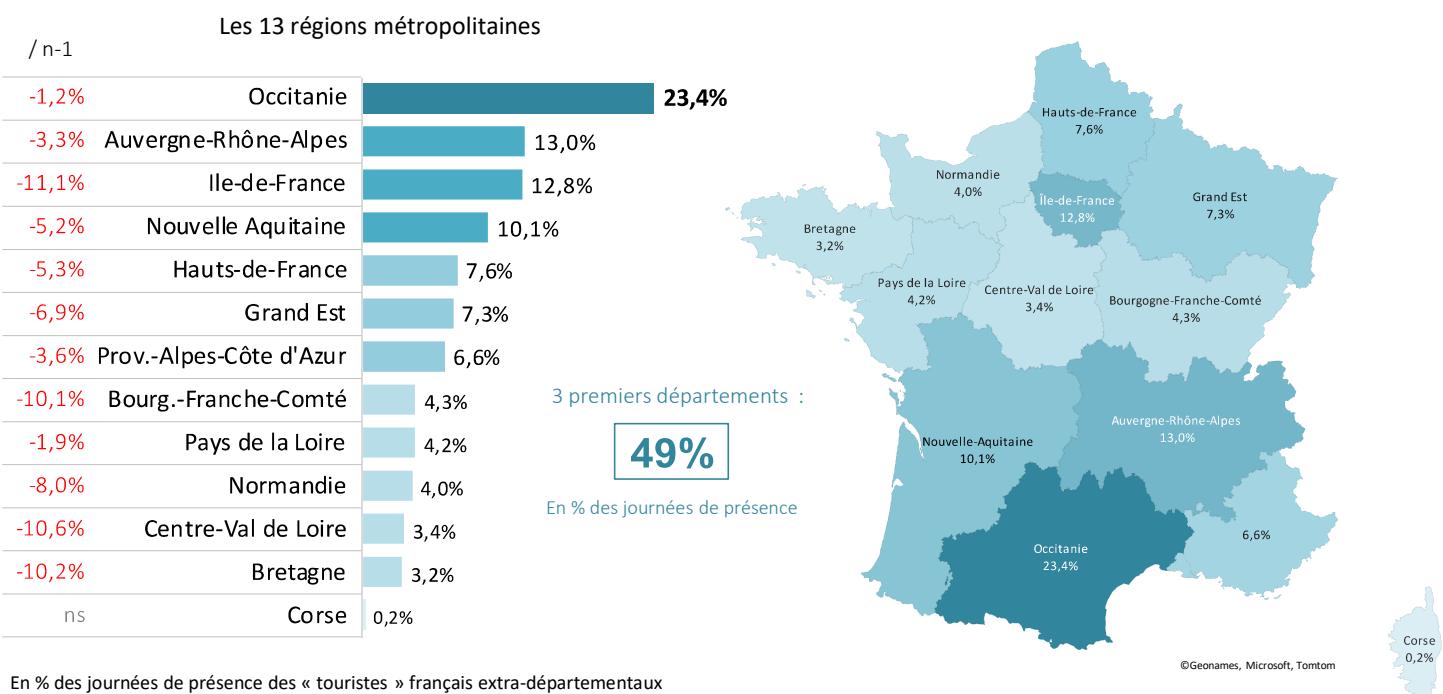
1

Les régions de provenance des visiteurs français

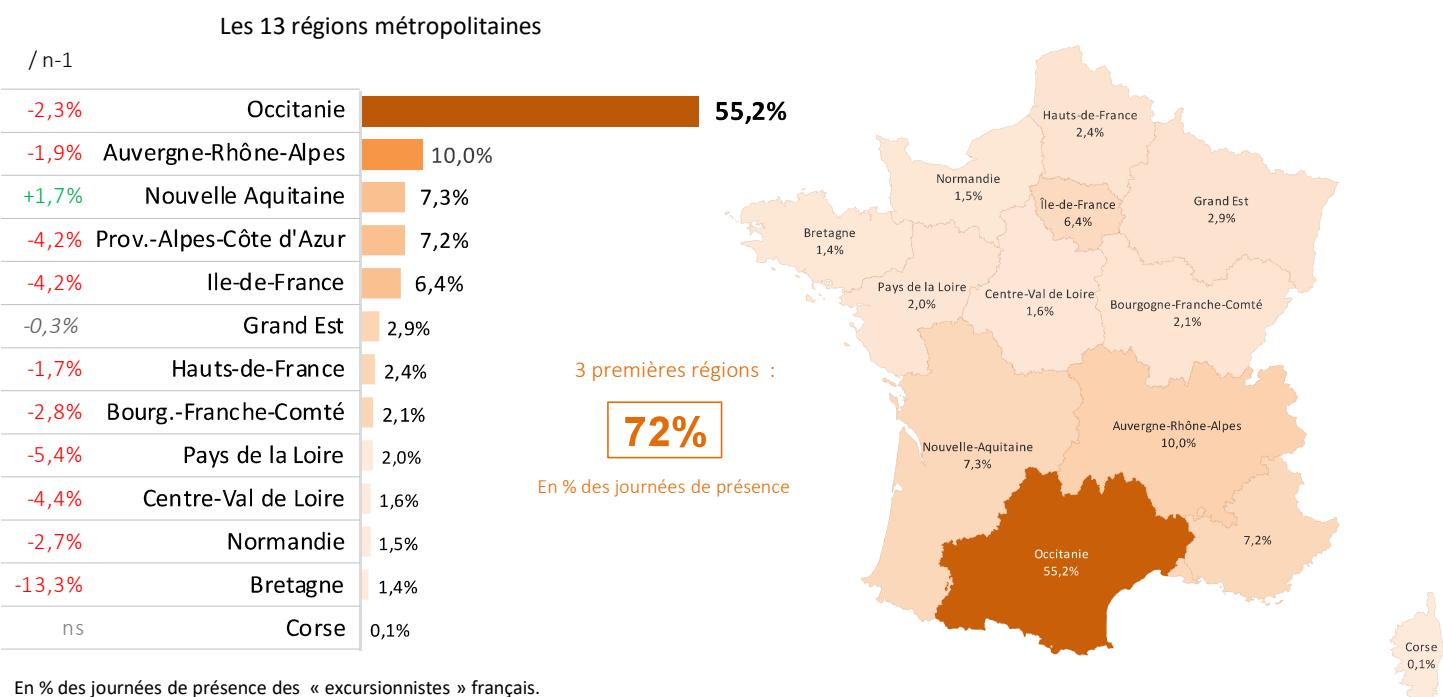


Provenance des visiteurs français extra-départementaux en septembre et octobre.

► Régions de provenance des touristes



► Régions de provenance des excursionnistes



2

Les départements de provenance des visiteurs français

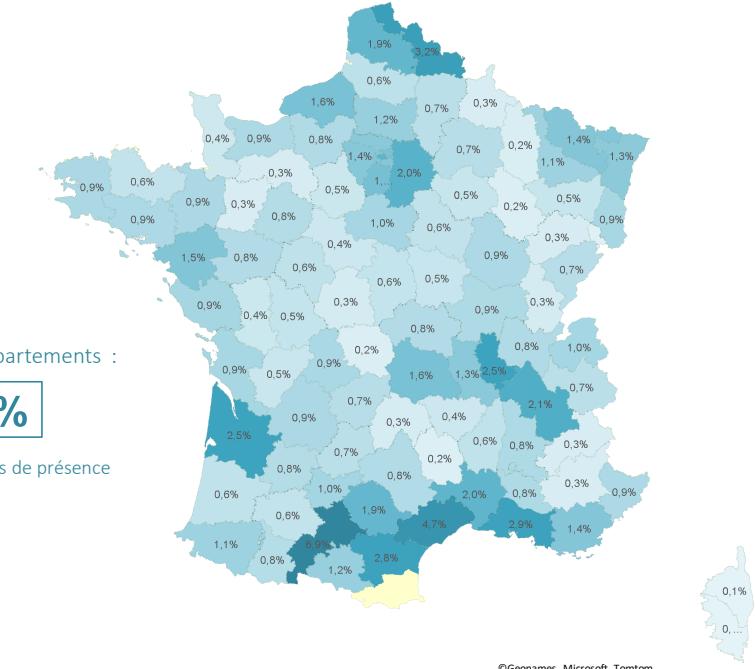
Provenance des visiteurs français extra-départementaux en septembre et octobre.

► Départements de provenance des touristes

Les 15 premiers départements

/ n-1		
-1,2%	Haute-Garonne	6,9%
+0,0%	Hérault	4,7%
-7,6%	Nord	3,2%
-8,3%	Bouches-du-Rhône	2,9%
+2,8%	Aude	2,8%
-8,4%	Gironde	2,5%
+5,2%	Rhône	2,5%
+3,4%	Isère	2,1%
-10,4%	Seine-et-Marne	2,0%
-3,8%	Paris	2,0%
-6,3%	Gard	2,0%
-6,3%	Pas-de-Calais	1,9%
+4,2%	Tarn	1,9%
-13,8%	Essonne	1,6%
-15,1%	Puy-de-Dôme	1,6%

En % des journées de présence des « touristes » français extra-départementaux



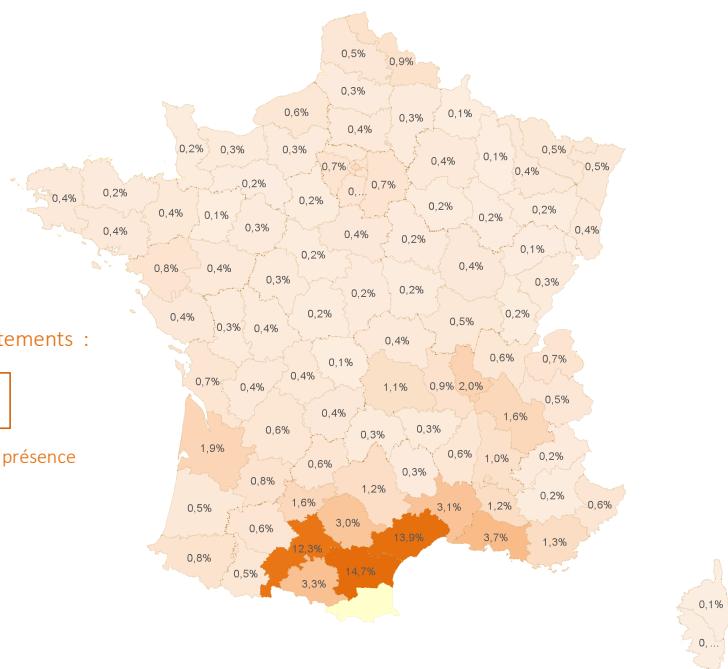
► Départements de provenance des excursionnistes

Les 15 premiers départements

/ n-1		
-0,6%	Aude	14,7%
-2,1%	Hérault	13,9%
-3,3%	Haute-Garonne	12,3%
-6,8%	Bouches-du-Rhône	3,7%
-9,3%	Ariège	3,3%
-3,6%	Gard	3,1%
-1,1%	Tarn	3,0%
-0,8%	Rhône	2,0%
-2,6%	Gironde	1,9%
+3,3%	Isère	1,6%
-6,2%	Tarn-et-Garonne	1,6%
+3,7%	Paris	1,5%
-1,2%	Var	1,3%
-1,1%	Vaucluse	1,2%
+15,0%	Aveyron	1,2%

En % des journées de présence des « excursionnistes » français

3 premiers départements : 41%
En % des journées de présence



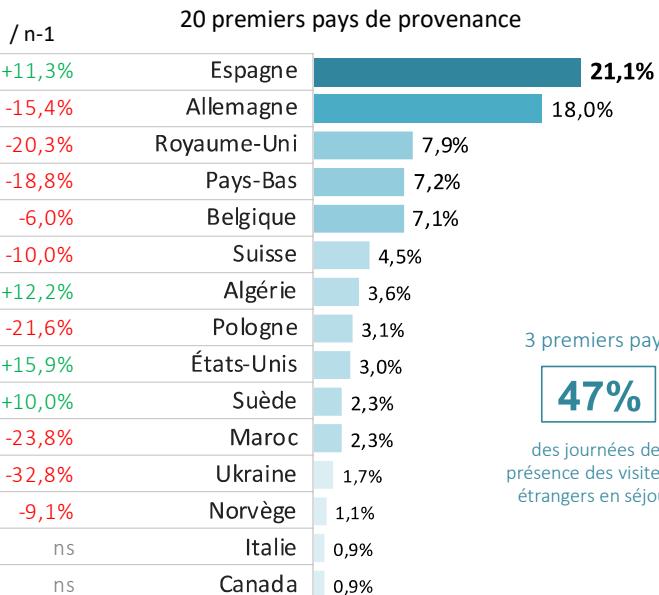
3

Les pays de provenance des visiteurs étrangers



Les données renseignent ici sur la provenance des visiteurs étrangers dans les deux scénarios : présence en séjour et présence à la journée, sans nuitée sur le territoire.

► Pays de provenance des touristes



En % des journées de présence des « touristes » étrangers

3 premiers pays :

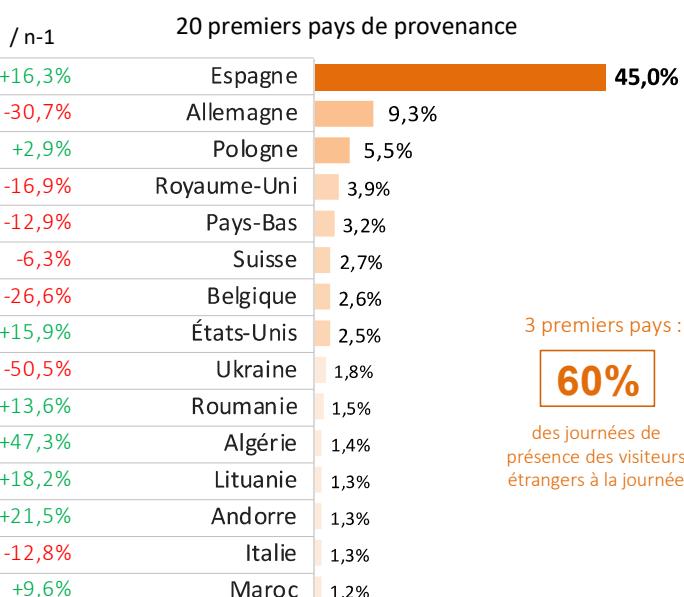
47%

des journées de présence des visiteurs étrangers en séjour



©Geonames, Microsoft, Open places, OpenStreetMap, Tomtom

► Pays de provenance des excursionnistes



En % des journées de présence des « excursionnistes » étrangers

3 premiers pays :

60%

des journées de présence des visiteurs étrangers à la journée



©Geonames, Microsoft, Open places, OpenStreetMap, Tomtom

D

LA MOBILITÉ DES VISITEURS ET DES HABITANTS

Informations préalables sur les données de mobilité

- 1) Dans le cadre du dispositif Flux Vision Tourisme la mobilité des individus est étudiée à l'échelle du département ([les Pyrénées-Orientales](#)) et des départements limitrophes ([Aude et Ariège](#)).
- 2) Les données font référence à la relation entre [un lieu de séjour ou de résidence](#) et [un lieu de déplacement à la journée](#).

Elles portent sur deux types de relations :

- [Le lieu où dorment les excursionnistes qui viennent sur le territoire durant la journée](#) : lieu de séjour s'ils sont touristes dans une autre zone des Pyrénées-Orientales* ou lieu de résidence principale s'ils habitent le département*.
- [La destination des déplacements à la journée des individus qui dorment sur le territoire](#) (habitants ou touristes).

Les résultats relatifs à deux types de mobilité sont présentés dans les pages qui suivent. Ils répondent aux questions suivantes :

- Où vont les [touristes du département](#) lorsqu'ils effectuent des excursions dans d'autres zones du département* que leur lieu de séjour ?
- Où vont [les habitants du territoire](#) lorsqu'ils vont [à la journée](#) dans un autre lieu du département* ?

- 3) Au niveau géographique le plus fin, les lieux de provenance ou de destination sont indiqués à l'échelle de la [commune](#). Compte tenu de la configuration des antennes relais d'Orange, les informations ne sont pas toutes précises au niveau de la commune. Certaines portent sur des [groupes de communes](#). La liste des groupes de communes retenus par l'opérateur est indiquée en annexe.
- 4) Toujours en raison de ces conditions de captation, les données relatives à certaines communes [ne sont pas disponibles](#). Les communes concernées sont indiquées en saumon dans les cartes. Lors de la lecture des résultats il convient de garder à l'esprit que ces derniers ne concernent que les communes ou groupes de communes pour lesquels les informations sont disponibles.
- 5) Les données ne portent pas sur tous les excursionnistes mais uniquement sur ceux qui sont restés sur le territoire plus de 2 heures sans avoir été vus plus de temps ailleurs au cours de la même journée ([présence dite majoritaire](#)).
- 6) Enfin, pour des raisons de confidentialité rappelées en annexe le dispositif Flux Vision Tourisme ne communique [aucun résultat inférieur à 20 personnes](#) pour une période d'observation donnée (heure, jour, semaine, mois...). Afin de maximiser le volume de données prises en compte, les analyses reposent sur les données disponibles à l'échelle de la [semaine](#).

* ou d'un département limitrophe

1

La destination des déplacements à la journée des touristes du département

Dans le cadre de leur séjour les touristes des Pyrénées-Orientales se rendent parfois, durant la journée, dans d'autres zones du département pour des visites. Les informations ci-après portent sur la destination de ces excursions à la journée. Elles synthétisent les lieux d'excursion, toutes zones de séjour confondues.

→ Communes d'excursion

Les premiers groupes de communes de destination

Communes principales	%	% cum	Communes du groupe	EPCI
1 Argelès-sur-Mer	15,8%	15,8%	Argelès-sur-Mer	CC Albères CVI
2 Perpignan	9,0%	24,8%	Perpignan	CU Perp. Méd. Métr.
3 Saint-Cyprien	8,7%	33,4%	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Eyne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza	CC Sud-Roussillon
4 Banyuls-sur-Mer	7,2%	40,6%	Banyuls-sur-Mer, Collioure	CC Albères CVI
5 Canet-en-Roussillon	6,1%	46,7%	Canet-en-Roussillon	CU Perp. Méd. Métr.
6 Le Barcarès	5,4%	52,1%	Le Barcarès	CU Perp. Méd. Métr.
7 Amélie-les-Bains-Palalda	3,8%	56,0%	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech	CC Haut Vallespir
8 Bompas	2,6%	58,6%	Bompas, Sainte-Marie-la-Mer, Villelongue-de-la-Salanque	CU Perp. Méd. Métr.
9 Torrelles	2,2%	60,8%	Torrelles	CU Perp. Méd. Métr.
10 Port-Vendres	1,9%	62,7%	Port-Vendres	CC Albères CVI
11 Font-Romeu-Odeillo-Via	1,9%	64,6%	Eyne, Font-Romeu-Odeillo-Via	CC Pyr. catalanes
12 Saint-Génis-des-Fontaines	1,9%	66,4%	Laroque-des-Alb., Montesquieu-des-Alb., Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts	CC Albères CVI
13 Eyne	1,6%	68,0%	Bages, Eyne, Ortaffa, Palau-del-Vidre	CC Albères CVI
14 Céret	1,5%	69,5%	Céret, Vivès	CC Vallespir
15 Le Boulou	1,4%	70,9%	Le Boulou, Saint-Jean-Pla-de-Corts	CC Vallespir

En % des journées d'excursion des touristes originaires de l'extérieur du département (autres départements ou pays étrangers)

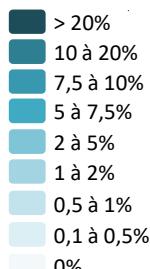
→ EPCI d'excursion

Les premiers EPCI de destination

EPCI	%	% cum	Groupe de communes le plus représenté de l'EPCI
1 CU Perpignan Méditerranée Métropole	31,7%	31,7%	(complet) Perpignan (9,0%)
2 CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Urbérus	30,4%	30,4%	(complet) Argelès-sur-Mer (15,8%)
3 CC Sud-Roussillon	8,7%	8,7%	(complet) Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Eyne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza (8,7%)
4 CC du Haut Vallespir	4,9%	4,9%	(complet) Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech (3,8%)
5 CC du Vallespir	4,6%	4,6%	(complet) Céret, Vivès (1,5%)
6 CC Conflent-Canigó	4,5%	4,5%	(complet) Campôme, Cattlar, Eus, Molitg-les-Bains, Ria-Sirach (1,3%)
7 CC Pyrénées catalanes	4,4%	4,4%	(complet) Eyne, Font-Romeu-Odeillo-Via (1,9%)
8 CC Pyrénées Cerdagne	4,3%	4,3%	(complet) Égat, Err, Estavar, Llo, Saillagouse, Targassonne (1,4%)
9 CC Corbières Salanque Méditerranée	1,6%	1,6%	(complet) Claira, Ria (1,0%)
10 CC des Aspres	1,6%	1,6%	(complet) Banyuls-dels-Aspres, Llauro, Passa, Tordères, Tresserre (0,7%)
11 CA Le Grand Narbonne	1,4%	1,4%	(complet) Leucate (1,2%)
12 CC Roussillon-Conflent	1,0%	1,0%	(complet) Bélesta, Ille-sur-Têt (0,6%)

Si mention « tronqué » à la colonne EPCI : certaines communes de l'EPCI ne sont pas prises en compte du fait du manque de données les concernant

Lieux d'excursion des touristes du département



2

La destination des déplacements à la journée des habitants du département

Deuxième série d'informations relatives à la mobilité : les lieux où se rendent les habitants du département lorsqu'ils effectuent des déplacements à la journée dans d'autres zones du département ou dans les départements limitrophes. Ces déplacements peuvent être de nature récréative (activités, visites...) ou motivées par des raisons pratiques ou professionnelles (allers-retours entre le domicile et le travail notamment).

→ Communes d'excursion

Les premiers groupes de communes de destination

Communes principales	%	% cum	Communes du groupe	EPCI
1 Perpignan	19,2%	19,2%	Perpignan	CU Perp. Méd. Métr.
2 Saint-Cyprien	5,2%	24,4%	Alénya, Cornella-del-Vercol, Latour-Bas-Elne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza	CC Sud-Roussillon
3 Elne	4,6%	29,0%	Bages, Elne, Ortaffa, Palau-del-Vidre	CC Albères CVI
4 Cabestany	4,0%	33,0%	Cabestany, Saint-Nazaire, Saleilles	CU Perp. Méd. Métr.
5 Le Soler	3,5%	36,5%	Le Soler, Saint-Félix-d'Aval, Toulouges	CU Perp. Méd. Métr.
6 Bompas	3,3%	39,8%	Bompas, Sainte-Marie-la-Mer, Villelongue-de-la-Salanque	CU Perp. Méd. Métr.
7 Argelès-sur-Mer	3,2%	43,0%	Argelès-sur-Mer	CC Albères CVI
8 Saint-Génis-des-Fontaines	3,2%	46,2%	Laroque-des-Alb., Montesquieu-des-Alb., Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts	CC Albères CVI
9 Pia	3,2%	49,3%	Claira, Pia	CC Corbières Sal. Médit.
10 Saint-Estève	3,1%	52,4%	Saint-Estève	CU Perp. Méd. Métr.
11 Canet-en-Roussillon	3,0%	55,3%	Canet-en-Roussillon	CU Perp. Méd. Métr.
12 Canohès	2,5%	57,9%	Canohès, Llupia, Ponteilla	CU Perp. Méd. Métr.
13 Saint-Laurent-de-la-Salanque	2,5%	60,3%	Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque	CU Perp. Méd. Métr.
14 Rivesaltes	2,0%	62,4%	Peyrestortes, Rivesaltes	CU Perp. Méd. Métr.
15 Céret	2,0%	64,4%	Céret, Vivès	CC Vallespir

En % des journées d'excursion

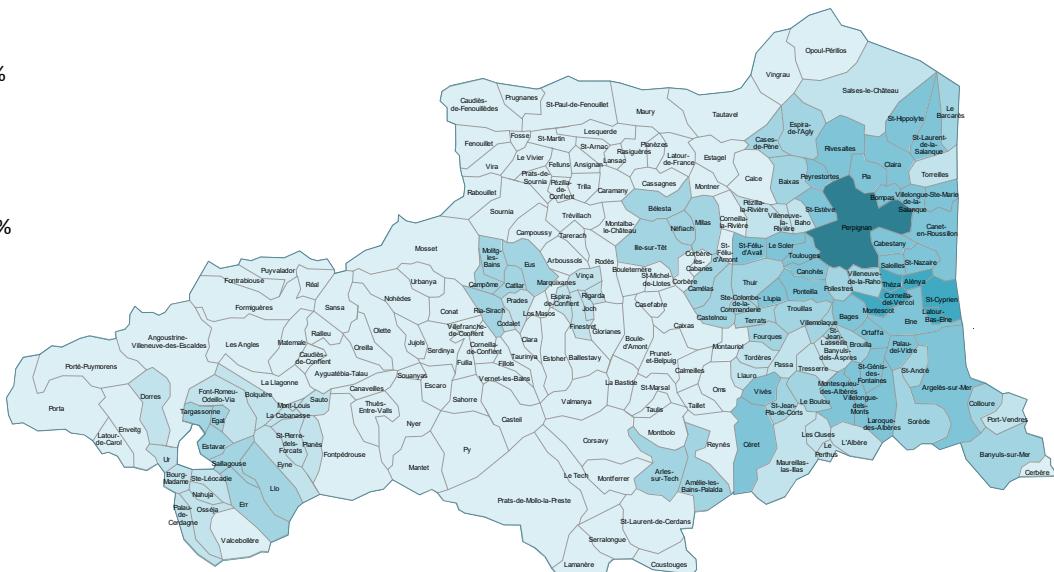
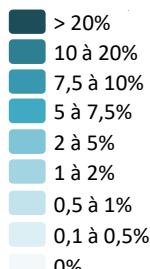
→ EPCI d'excursion

Les premiers EPCI de destination

EPCI	%	% cum	EPCI	Groupe de communes le plus représenté de l'EPCI
1 CU Perpignan Méditerranée Métropole	50,4%	50,4%	(complet)	Perpignan (19,2%)
2 CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Urbérès	15,8%	15,8%	(complet)	Bages, Elne, Ortaffa, Palau-del-Vidre (4,6%)
3 CC Sud-Roussillon	5,2%	5,2%	(complet)	Alénya, Cornella-del-Vercol, Latour-Bas-Elne, Montescot, Saint-Cyprien, Théza (5,2%)
4 CC du Vallespir	4,7%	4,7%	(complet)	Céret, Vivès (2,0%)
5 CC Conflent-Canicò	4,1%	4,1%	(complet)	Campôme, Càllar, Eus, Molitg-les-Bains, Ria-Sirach (1,1%)
6 CC Corbières Salanque Méditerranée	4,0%	4,0%	(complet)	Claira, Pia (3,2%)
7 CC des Aspres	3,9%	3,9%	(complet)	Brouilla, Fourques, Saint-Jean-Lasseille, Terrats, Trouillas, Villemolaque (1,5%)
8 CC Roussillon-Conflent	3,3%	3,3%	(complet)	Bélesta, Ille-sur-Têt (1,7%)
9 CC Pyrénées Cerdagne	2,9%	2,9%	(complet)	Égat, Err, Estavar, Llo, Saillagouse, Targassonne (1,2%)
10 CC Pyrénées catalanes	2,2%	2,2%	(complet)	Bolquère, La Cabanasse, Mont-Louis, Planès, Saint-Pierre-dels-Forcats, Sauto (0,9%)
11 CC du Haut Vallespir	1,7%	1,7%	(complet)	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech (1,1%)
12 CC Agly Fenouilledes	1,3%	1,3%	(complet)	Prugnanes, Saint-Paul-de-Fenouillet (0,5%)

Si mention « tronqué » à la colonne EPCI : certaines communes de l'EPCI ne sont pas prises en compte du fait du manque de données les concernant

Lieux d'excursion des habitants du département



E ANNEXES

1

A prendre en compte lors de l'interprétation des résultats

Le dispositif Flux Vision Tourisme permet de disposer de nombreuses informations sur la fréquentation touristique des territoires : volume, provenance, mobilité... Après plusieurs années de balbutiements, il fournit aujourd'hui des données stabilisées qui recoupent bon nombre d'observations réalisées à partir d'autres sources, notamment celles portant sur les fluctuations temporelles de la fréquentation.

Comme tout système d'évaluation ce dispositif comporte toutefois des limites et repose sur des partis-pris spécifiques qu'il convient de connaître lors de l'analyse des données. Nous avons déjà vu l'un de ces partis-pris précédemment avec les critères et modalités retenus pour classer les individus dans les différents segments. D'autres éléments importants à connaître sont présentés ci-après.

Un minimum de 20 personnes par donnée

Comme nous l'avons évoqué lors de la présentation des données relatives à la mobilité, dans le cadre des procédures relevant de la protection des données personnelles, Flux Vision Tourisme ne mentionne que les volumes de fréquentation supérieurs ou égaux à 20 personnes.

Ainsi, si pour une période donnée, le nombre d'individus vus pour un segment donné est inférieur à 20 personnes, le résultat mentionné par Orange sera égal à 0.

Si ce phénomène n'a pas une grande influence pour certaines catégories de visiteurs (les résidents par exemple) ou pour des périodes étendues (comme un total annuel) les incidences peuvent être plus importantes pour des analyses plus spécifiques (nombre de visiteurs provenant d'un pays donné sur une courte période, la journée par exemple).

Les données issues de Flux Vision Tourisme sont des estimations

Les données Flux Vision Tourisme, exprimées à l'unité près, laissent penser que les chiffres mentionnés sont exhaustifs et précis. Il convient de garder à l'esprit qu'un certain nombre de **redressements** et de **corrections** de données a été réalisé pour produire ces chiffres qui demeurent donc des **estimations**.

La donnée source est en effet constituée des traces captées par **les antennes relais d'Orange**. À partir de cette donnée de base qui émane de ses abonnés, Orange procède à des **estimations** visant à déterminer le **nombre d'abonnés des autres opérateurs français** (Free, Bouygues, SFR...), **des opérateurs étrangers** ainsi que le **nombre de personnes n'utilisant pas de téléphone mobile**.

Les informations communiquées ne relèvent donc pas d'un comptage exhaustif du nombre de personnes présentes sur le territoire mais de **procédures** comportant plusieurs protocoles de **corrections** et de **redressements**. Elles sont donc assorties d'une **marge d'erreur** dont nous ne pouvons apprécier l'importance.

Prudence lors de la prise en compte des données relatives aux étrangers

Dans le prolongement de la remarque précédente le dispositif Flux Vision Tourisme **surestime** dans de nombreux cas **les volumes de visiteurs étrangers**. Cette observation a été faite dans un grand nombre de départements dont les Pyrénées-Orientales. Elle semble plus importante dans les zones frontalières comme l'est notre département.

Nous vous invitons donc à la prudence lors de la prise en compte des données sur la fréquentation étrangère mais aussi sur la fréquentation globale qui inclut la fréquentation étrangère. Cette précaution porte surtout sur les **volumes de visiteurs estimés**. Les données en **valeurs relatives (%)** comme le pourcentage d'évolution dans le temps d'une nationalité ou le poids d'une nationalité dans la fréquentation étrangère globale semblent plus fiables.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les résultats présentés dans le bulletin distinguent les fréquentations étrangères et françaises afin que les acteurs du territoire puissent apprécier la cohérence des volumes de fréquentation étrangère estimés.

Les individus peuvent changer de segments au cours du temps

Comme nous l'avons vu au point B, le dispositif Flux Vision Tourisme classe les individus, **chaque jour**, en fonction des **modalités de leur présence** (durée et fréquence) sur le territoire étudié **au cours des 56 derniers jours**. Il résulte de ce parti-pris qu'un même individu peut changer de segment à mesure que le temps passe.

À titre d'exemple, un individu présent en séjour sur un territoire sera classé dans le segment « **touriste** » en début de son séjour. Au-delà de 4 semaines de présence il entrera dans la catégorie des « habituellement présents ». Puis, si son séjour se prolonge encore, dans la catégorie des « résidents ».

Il ressort de cette situation que selon la période de l'année, les différents segments peuvent être **sur-estimés** ou **sous-estimés**. Le poids des « touristes » est ainsi surestimé en début de saison estivale (car il inclut les longs séjours, les saisonniers en début de période de travail...) et celui des « habituellement présents » ou des « résidents » sous-estimé.

Les « touristes » diurnes et nocturnes : des volumes différents...

Du fait des partis-pris retenus pour segmenter les individus, le nombre de « dormants » (touristes, habituellement présents) est **différent** selon que l'analyse porte sur la fréquentation diurne ou sur la fréquentation nocturne.

Un individu sera en effet considéré comme un « dormant » s'il est présent sur le territoire observé la nuit du jour considéré (de minuit à 6 heures du matin) ou celle du jour qui suit. A titre d'exemple, un individu qui passe la nuit de lundi à mardi sur un territoire sera considéré comme dormant le lundi et le mardi. **Un séjour d'une nuit va ainsi entraîner la présence de l'individu au cours de deux journées.** Dans le cas de la **fréquentation nocturne** il ne sera considéré comme dormant **qu'un seul jour**, en l'occurrence, le mardi (où il est présent entre 00h et 06h).

Pour un même jour, le nombre de touristes est ainsi **plus élevé** dans la fréquentation diurne que dans la fréquentation nocturne. Il arrive que cette règle ne soit pas respectée. Il convient alors de rechercher les raisons pouvant être à l'origine de la surestimation du nombre de nuitées.

2 Définitions

Indicateurs temporels

Journée : période allant de **6 heures du matin à minuit**.

Nuit : période allant de **minuit à 6 heures du matin**.

Nuitée : le dispositif FVT compte une nuitée lorsqu'une personne est vue sur la zone d'observation **plus de 2h consécutives entre minuit à 6 heures** sans avoir passé plus de temps au cours de la même nuit sur une autre zone (notion de « présence majoritaire »).

Déférence nuit/nuitée : *exemple* : lors d'un séjour de 4 **nuits**, un groupe de 3 personnes génère 12 **nuitées**.

Séjour : période de présence comportant **au moins une nuitée**.

Présence à la journée ou présence excursionniste : présence de **plus de 2 heures entre 6h du matin et minuit** sans effectuer de **nuitée ni la nuit du jour considéré** (de minuit à 6 heures du matin) ni **la nuit suivante**.

Journée-visiteur (EMC) : personne vue sur le territoire **plus de 2 heures durant la journée**. *Exemple* : un groupe de 2 personnes présent 5 fois à la journée génère 10 journées-visiteur.

Catégories d'individus

La segmentation Flux Vision Tourisme des individus présents sur un territoire repose sur deux paramètres : la durée et la fréquence de présence sur le territoire au cours d'une période donnée.

Résident : individu qui a effectué **au moins 22 nuitées**, consécutives ou non, sur le territoire au cours des **8 dernières semaines (56 derniers jours)** sans avoir effectué plus de nuitées sur une autre zone de France métropolitaine (présence majoritaire).

Habituellement présent : individu **qui n'est pas résident** du territoire et qui y a été vu **plus de 4 fois** sur des **semaines différentes** au cours des 8 dernières semaines (c'est-à-dire au cours de 5 semaines différentes ou plus).

Touriste : individu **qui n'est pas résident** du territoire et qui y a effectué des nuitées **au plus 4 fois** au cours des 8 dernières semaines (c'est-à-dire au cours de 4 semaines différentes maximum).

Excursionniste : individu présent à la journée (voir définition ci-dessus) de **1 à 4 fois** au cours des **15 derniers jours**.

Excursionniste récurrent : individu présent à la journée (voir définition ci-dessus) **5 fois ou plus** au cours des **15 derniers jours**.

Arrivée : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les **deux nuits précédentes**.

Départ : "touriste" ou "habituellement présent" ayant passé une nuit sur la zone sans y avoir été vu les **deux nuits suivantes**.

Outre les modalités de présence (durée et fréquence) le dispositif Flux Vision Tourisme prend en compte un deuxième paramètre pour la caractérisation des personnes présentes sur le territoire : le lieu de facturation du contrat de téléphonie mobile. C'est à partir de ce critère que sont distingués les visiteurs provenant du département de ceux provenant de l'extérieur.

Fréquentation "intra-départementale" ou fréquentation "locale" : fréquentation des personnes dont **l'adresse de facturation** de l'abonnement en téléphonie mobile se situe **dans le département**.

Fréquentation "extra-départementale" ou fréquentation "non locale" : fréquentation des personnes dont **l'adresse de facturation** de l'abonnement en téléphonie mobile se situe **hors du département** (autres départements français ou pays étranger).

3

Les groupes de communes (mobilité). 1/2

Communes Principales	Communes du groupe	EPCI
Amélie-les-Bains-Palalda	Amélie-les-Bains-Palalda, Arles-sur-Tech	CC du Haut Vallespir
Les Angles	Les Angles	CC Pyrénées Catalanes
Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes	Angoustrine-Villeneuve-des-Escaldes	CC Pyrénées Cerdagne
Ansignan	Ansignan, Fosse, Le Vivier, Lesquerde, Saint-Arnac, Saint-Martin-de-Fenouillet	CC Agly Fenouillèdes
Argelès-sur-Mer	Argelès-sur-Mer	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Ayguatébia-Talau	Ayguatébia-Talau, Caudiès-de-Conflent	CC Pyrénées Catalanes
Baho	Baho	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Baillestavy	Baillestavy, Valmanya	CC Conflent-Canigó
Banyuls-dels-Aspres	Banyuls-dels-Aspres, Llauro, Passa, Tordères, Tresserre	CC des Aspres
Banyuls-sur-Mer	Banyuls-sur-Mer, Collioure	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Le Barcarès	Le Barcarès	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Bolquère	Bolquère, La Cabanasse, Mont-Louis, Planès, Saint-Pierre-dels-Forcats, Sauto	CC Pyrénées Catalanes
Bompas	Bompas, Sainte-Marie-la-Mer, Villelongue-de-la-Salanque	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Boule-d'Amont	Boule-d'Amont, Casefabre, Prunet-et-Belpuig	CC Roussillon-Conflent
Le Boulou	Le Boulou, Saint-Jean-Pla-de-Corts	CC du Vallespir
Bourg-Madame	Bourg-Madame, Dorres, Sainte-Léocadie, Ur	CC Pyrénées Cerdagne
Cabestany	Cabestany, Saint-Nazaire, Saleilles	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Canet-en-Roussillon	Canet-en-Roussillon	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Canohès	Canohès, Llupia, Ponteilla	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Caramany	Caramany, Feilluns, Pézilla-de-Conflent, Prats-de-Sournia, Trilla	CC Agly Fenouillèdes
Caudès-de-Fenouillèdes	Caudès-de-Fenouillèdes, Fenouillet	CC Agly Fenouillèdes
Cerbère	Cerbère	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Céret	Céret, Vivès	CC du Vallespir
Corbère-les-Cabanes	Bouleternère, Corbère, Corbère-les-Cabanes, Saint-Michel-de-Llotes	CC Roussillon-Conflent
Corneilla-la-Rivière	Corneilla-la-Rivière, Saint-Féliu-d'Amont	CC Roussillon-Conflent
Corsavy	Corsavy	CC du Haut Vallespir
Coustouges	Coustouges	CC du Haut Vallespir
Elne	Bages, Elne, Ortaffa, Palau-del-Vidre	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Enveitg	Enveitg, Latour-de-Carol	CC Pyrénées Cerdagne
Espira-de-l'Aglí	Baixas, Cases-de-Pène, Espira-de-l'Aglí	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Estagel	Estagel	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Fontpédrouse	Fontpédrouse	CC Conflent-Canigó
Formiguères	Formabious, Formiguères	CC Pyrénées Catalanes
Fuilla	Escaro, Fuilla, Jujols, Serdinya, Villefranche-de-Conflent	CC Conflent-Canigó
Ille-sur-Têt	Bélesta, Ille-sur-Têt	CC Roussillon-Conflent
Lamanère	Lamanère	CC du Haut Vallespir
Latour-de-France	Latour-de-France	CC Agly Fenouillèdes
Mantet	Mantet	CC Conflent-Canigó
Los Masos	Arboussols, Clara-Villerach, Estoher, Los Masos, Marquixanes	CC Conflent-Canigó
Matemale	La Llagonne, Matemale	CC Pyrénées Catalanes
Maureillas-las-Illas	L'Albère, Le Perthus, Les Cluses, Maureillas-las-Illas	CC du Vallespir
Maury	Maury	CC Agly Fenouillèdes
Millas	Millas, Néfiach	CC Roussillon-Conflent
Montauriol	Caixas, Montauriol	CC des Aspres
Montbolo	La Bastide, Montbolo, Saint-Marsal, Taulis	CC du Haut Vallespir
Montner	Calce, Cassagnes, Montner	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Mosset	Mosset	CC Conflent-Canigó
Nohèdes	Conat, Nohèdes	CC Conflent-Canigó
Nyer	Nyer	CC Conflent-Canigó
Font-Romeu-Odeillo-Via	Eyne, Font-Romeu-Odeillo-Via	CC Pyrénées Catalanes

3

Les groupes de communes (mobilité). 2/2

Communes Principales	Communes du groupe	EPCI
Olette	Olette, Oreilla, Souanyas	CC Conflent-Canigó
Oms	Calmeilles, Oms	CC des Aspres
Opoul-Périllos	Opoul-Périllos	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Osséja	Nahuja, Osséja, Palau-de-Cerdagne	CC Pyrénées Cerdagne
Perpignan	Perpignan	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Pézilla-la-Rivière	Pézilla-la-Rivière, Villeneuve-la-Rivière	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Pia	Claira, Pia	CC Corbières Salanque Méditerranée
Pollestres	Pollestres, Villeneuve-de-la-Raho	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Porta	Porta	CC Pyrénées Cerdagne
Porté-Puymorens	Porté-Puymorens	CC Pyrénées Cerdagne
Port-Vendres	Port-Vendres	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Prades	Codalet, Prades	CC Conflent-Canigó
Prats-de-Mollo-la-Preste	Prats-de-Mollo-la-Preste	CC du Haut Vallespir
Puyvalador	Puyvalador, Réal	CC Pyrénées Catalanes
Py	Py	CC Conflent-Canigó
Rabouillet	Rabouillet, Vira	CC Agly Fenouillèdes
Railleu	Railleu, Sansa	CC Pyrénées Catalanes
Rasiguères	Lansac, Planèzes, Rasiguères	CC Agly Fenouillèdes
Reynès	Reynès, Taillet	CC du Vallespir
Ria-Sirach	Campôme, Catllar, Eus, Molitg-les-Bains, Ria-Sirach	CC Conflent-Canigó
Rivesaltes	Peyrestortes, Rivesaltes	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Rodès	Glorianes, Montalba-le-Château, Rodès	CC Roussillon-Conflent
Sahorre	Casteil, Sahorre	CC Conflent-Canigó
Saillagouse	Égat, Err, Estavar, Llo, Saillagouse, Targassonne	CC Pyrénées Cerdagne
Saint-André	Saint-André, Sorède	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Saint-Cyprien	Alénya, Corneilla-del-Vercol, Latour-Bas-Eine, Montescot, Saint-Cyprien, Théza	CC Sud-Roussillon
Saint-Estève	Saint-Estève	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Saint-Génis-des-Fontaines	Laroque-des-Albères, Montesquieu-des-Albères, Saint-Génis-des-Fontaines, Villelongue-dels-Monts	CC des Albères, de la Côte Vermeille et de l'Illibéris
Saint-Laurent-de-Cerdans	Saint-Laurent-de-Cerdans	CC du Haut Vallespir
Saint-Laurent-de-la-Salanque	Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Salanque	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Saint-Paul-de-Fenouillet	Prugnanes, Saint-Paul-de-Fenouillet	CC Agly Fenouillèdes
Salses-le-Château	Salses-le-Château	CC Corbières Salanque Méditerranée
Serralongue	Le Tech, Montferrer, Serralongue	CC du Haut Vallespir
Le Soler	Le Soler, Saint-Féliu-d'Avall, Toulouges	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Sournia	Campoussy, Sournia	CC Conflent-Canigó
Tautavel	Tautavel	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Thuès-Entre-Valls	Canaveilles, Thuès-Entre-Valls	CC Conflent-Canigó
Thuir	Camélas, Castelnou, Sainte-Colombe-de-la-Commanderie, Thuir	CC des Aspres
Torreilles	Torreilles	CU Perpignan Méditerranée Métropole
Trévillach	Tarerach, Trévillach	CC Conflent-Canigó
Trouillas	Brouilla, Fourques, Saint-Jean-Lasseille, Terrats, Trouillas, Villemolaque	CC des Aspres
Urbanya	Urbanya	CC Conflent-Canigó
Valcebollère	Valcebollère	CC Pyrénées Cerdagne
Vernet-les-Bains	Corneilla-de-Conflent, Fillols, Taurinya, Vernet-les-Bains	CC Conflent-Canigó
Vinça	Espira-de-Conflent, Finestret, Joch, Rigarda, Vinça	CC Conflent-Canigó
Vingrau	Vingrau	CU Perpignan Méditerranée Métropole

Département des Pyrénées-Orientales



La fréquentation touristique et excursionniste

Septembre et octobre 2025

Bulletin bimestriel
Exploitation des données Flux Vision Tourisme



Eric Maurence
Consultants